



Julienne des dames *Hesperis matronalis*

Originnaire d'Eurasie, la julienne des dames a été importée en Amérique du Nord au 17^e siècle, où elle s'est naturalisée.

Cette plante a tendance à former de grandes colonies, qui nuisent aux écosystèmes en place. Elle est souvent présente dans les mélanges de semences de fleurs sauvages ou ornementales.

Épilobe à feuilles étroites *Chamerion angustifolium*

Espèce indigène. Plante vivace (aussi connue sous le nom d'*Epilobium angustifolium*) appréciée pour ses fleurs réunies en épis, rose foncé, violettes ou pourpres, dont la floraison estivale dure longtemps.



Phlox des jardins et cultivars *Phlox paniculata*

Plante vivace de longue vie recherchée pour ses fleurs parfumées réunies en panicules denses aux couleurs variées (selon les cultivars).



Aster ponceau *Symphotrichum puniceum*

Espèce indigène. Plante vivace de grande dimension (anciennement connue sous le nom d'*Aster puniceus*), recherchée pour ses fleurs bleu pâle à blanc, au cœur jaune à la fin de l'été.



Échanges de plantes : attention aux cadeaux empoisonnés !

Afin de protéger les écosystèmes et la biodiversité, on doit éviter de semer, planter, multiplier ou transporter des « plantes exotiques envahissantes ». C'est particulièrement vrai lors d'échanges de plantes entre jardiniers.

Optez plutôt pour des plantes de remplacement adaptées, et soyez attentif aux espèces que vous plantez à proximité d'aires naturelles. Si vous possédez des « plantes exotiques envahissantes », éliminez-les dès que possible ou agissez afin de limiter leur propagation.

Consultez le site plantesenvahissantes.org pour en apprendre davantage sur les plantes exotiques envahissantes et sur les méthodes de lutte et de contrôle à privilégier.

L'onglet « Jardiniers amateurs » du portail de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (www.fihq.qc.ca) offre aussi de l'information sur les bonnes pratiques pour rendre le jardinage plus facile et plus environnemental.

Vous pouvez aussi communiquer avec un professionnel de l'horticulture ornementale qui vous donnera des conseils judicieux sur les plantes à privilégier dans vos aménagements paysagers :

- paysagistes professionnels (APPQ)
- jardinerie (AQCHO)
- producteurs de végétaux (AQPP, SPSQ)
- architectes paysagistes (AAPQ)
- entreprises d'entretien d'espaces verts (ASHOQ)



La production de ce dépliant a été rendue possible grâce à la contribution financière d'Environnement Canada, et à un investissement important de la FIHOQ et de l'ensemble de l'industrie de l'horticulture ornementale.



un programme **écoresponsable**
de lutte aux plantes **envahissantes**

**Faites la lutte aux
plantes envahissantes**
utilisez des plantes
de remplacement

www.plantesenvahissantes.org



Les plantes exotiques envahissantes : une menace pour notre environnement !



Il existe au Québec des plantes indigènes et exotiques. Parmi les plantes exotiques, certaines sont envahissantes, certaines d'entre elles peuvent être nuisibles.

Les « plantes exotiques envahissantes » sont des plantes venues d'ailleurs dans le monde qui, après avoir réussi à se naturaliser au Québec, colonisent les écosystèmes au point de perturber l'équilibre environnemental, l'économie et la société, y compris la santé humaine.

Si la vaste majorité des plantes exotiques ne parviennent pas à se reproduire et à survivre dans les milieux naturels, certaines arrivent à se naturaliser sans poser de problèmes.

Cependant, un petit nombre de plantes est capable de se propager et finit, en utilisant les ressources du milieu (eau, espaces, lumière, etc.), par éliminer les espèces indigènes.

Des impacts négatifs sur les écosystèmes

Les « plantes exotiques envahissantes » ont des impacts négatifs, parfois irréversibles, sur les écosystèmes. Le principal impact est une perte de biodiversité végétale, entraînant ainsi des répercussions négatives sur la biodiversité animale et donc, sur la chaîne alimentaire. Les conséquences pour notre société sont nombreuses, notamment en termes de santé publique et d'utilisation des aires naturelles. On estime le coût économique « des plantes exotiques envahissantes » à plusieurs milliards de dollars chaque année dans le monde.

Comment choisir les BONNES plantes ?

Le programme **Je te remplace** vous indique quelles plantes sont à proscrire et vous propose des alternatives intéressantes pour chacune d'entre elles. Vous éviterez ainsi de planter des végétaux qui risquent d'envahir les milieux naturels, risquant ainsi de causer beaucoup de dommage. En arrêtant d'utiliser des « plantes exotiques envahissantes » dans votre jardin, vous réduirez leur progression, et donc, leur nuisance.

Les plantes de remplacement suggérées sont toutes rustiques, vigoureuses et adaptées au climat québécois. Elles présentent des caractéristiques esthétiques semblables aux plantes à proscrire et ont été choisies par un groupe d'experts, notamment en fonction de leur disponibilité dans les pépinières et jardinerie du Québec.



Châtaigne d'eau *Trapa natans*

La châtaigne d'eau est originaire des régions tempérées et chaudes d'Eurasie et d'Afrique. Elle a été introduite en Amérique du Nord à la fin du 19^e siècle.

L'épais tapis flottant qu'elle génère empêche la végétation indigène de se développer. Sa prolifération nuit à la faune locale et occasionne des pertes de diversité biologique importantes, en plus de rendre impraticables certaines activités récréatives telles la natation.



Hydrocharide grenouillette *Hydrocharis morsus-ranae*

L'hydrocharide grenouillette est originaire d'Europe. Introduite en Amérique du Nord en 1930, on la trouve maintenant dans la partie ouest du Québec.

Cette plante forme des tapis denses et impénétrables de végétation flottante, qui compromettent la survie des plantes indigènes. Ces épais tapis nuisent également à la faune locale, en plus d'être un obstacle important à la navigation et aux autres utilisations récréatives des cours d'eau.



Renouée japonaise *Fallopia japonica*

Originaire d'Asie, la renouée japonaise a été introduite en Amérique du Nord au 19^e siècle, où elle est maintenant très répandue.

Les toxines qu'elle libère dans le sol inhibent le développement des autres végétaux, appauvrissant ainsi la diversité biologique et menaçant l'équilibre des écosystèmes. Elle perturbe aussi les activités humaines en limitant l'accès aux cours d'eau.



Berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum*

La berce du Caucase a été introduite sur le continent américain au début du 20^e siècle, puis elle a été répertoriée en nature au Québec en 1990. À ce jour, elle a été observée dans plusieurs régions.

Lorsqu'elle s'établit, elle nuit à la croissance des autres plantes, déstabilise les écosystèmes et contribue à l'érosion des berges. De plus, sa sève contient des toxines qui peuvent causer des lésions cutanées semblables à des brûlures.

Nymphéa odorant ou nénuphar blanc *Nymphaea odorata*

Espèce indigène. Plante aquatique vivace à feuilles flottantes. Cette plante, au beau feuillage vert foncé, est cultivée pour ses grandes fleurs blanches, parfois rosées, dont le cœur est rempli d'étamines jaunes.



Grand nénuphar jaune *Nuphar variegata*

Espèce indigène. Plante aquatique vivace à feuilles flottantes. Les pétales des fleurs jaune doré, réunis en forme de bol sur un pédoncule raide et épais, sont recherchés par les jardiniers.



Brasénie de Schreber *Brasenia schreberi*

Espèce indigène. Plante aquatique vivace à feuilles flottantes. Ses petites feuilles vert pâle, presque rondes et ses fleurs pourpres à étamines voyantes sont particulièrement appréciées.



Barbe-de-bouc *Aruncus dioicus*

Plante vivace de longue vie, très appréciée pour son port érigé et son beau feuillage vert, mais surtout pour ses fleurs blanc crème réunies en épis lâches, qui fleurissent une bonne partie de l'été.



Persicaire polymorphe *Persicaria polymorpha*

Plante vivace de longue vie de grande dimension, qui produit des fleurs réunies en épis lâches, blanc crème. Plante très florifère et spectaculaire.



Cornouiller stolonifère *Cornus stolonifera*

Espèce indigène. Arbuste apprécié pour ses tiges à l'écorce rouge pourpre marquée de lenticelles blanches, qui contrastent avec la neige en hiver. Beau feuillage pourpre en automne et fruits blancs en hiver.



Angélique pourpre *Angelica atropurpurea*

Espèce indigène. Plante vivace aux jeunes pousses rouges et vertes et aux tiges rouge foncé. Son feuillage vert veiné de pourpre et ses fleurs blanches et parfumées retiennent l'attention.



Ligulaire dentée et cultivars *Ligularia dentata*

Plante vivace de longue vie, qui produit de grandes feuilles vertes dentées en forme de cœur et des fleurs jaune orangé à cœur brun. Plusieurs cultivars intéressants sont connus.



Sureau blanc *Sambucus canadensis*

Espèce indigène. Arbuste aux feuilles vertes, qui deviennent jaunes en automne. Les fleurs blanches, parfumées, ainsi que les baies noires comestibles qu'il produit, sont fort appréciées.

